



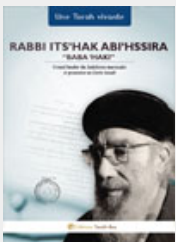
Traité Guittin

Michna 3 - Chapitre 8

וכן לעניין קידושין, ולעניין החוב. אמר לו, זרוק לי את חובי,
וזרקו לו קרוב למלווה, זכה הלווה; קרוב ללווה, הלווה
חייב; מחצה למחצה, שניהם יחלוקו. הייתה עומדת בראש
הגג, וזרקו

לה כיון שהגיע לאוויר הגג, הרי זו מגורשת. הוא מלמעלה, והיא
מלמטה, וזרקו לה כיון שיצא מרשות הגג, ונמחק או נשרף הרי
זו מגורשת.

Il en est de même pour un mariage et il en est de même pour une dette. Si le créancier dit à son débiteur : « Jette-moi mon dû » et il le lui jette, s'il tombe à proximité du débiteur, le débiteur est responsable ; s'il tombe à mi-chemin de l'un et de l'autre, ils partageront. Si elle se tient au sommet du toit et qu'il le lui jette, dès qu'il a atteint l'espace aérien du toit, elle est divorcée. S'il se tient en haut et elle en bas et qu'il le lui jette, dès qu'il est sorti du domaine du toit, qu'il soit effacé ou brûlé, elle est divorcée.



Rabbi Its'hak Abi'hssira, "Baba 'Haki"

Biographie incontournable de l'un des leaders du Judaïsme marocain et pionnier-fondateur en Erets Israël.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions